



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

**QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-HUITIÈME
SÉANCE ORDINAIRE DU
19 AVRIL 2024, À 15 H, TENUE À LA
SALLE DU CAFÉ DÉLICES DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

André Elliott
Président

Ariane Marquis-Vézina
Conseillère

Roger Dickey
Conseiller

Jocelyn Girard
Conseiller

Daniel Marchildon
Conseiller

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière.

IL Y A QUORUM.

M. André Elliott préside la séance et M^{me} Caroline Chrétien agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 15 h.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

1. Adoption de l'ordre du jour

V-478-LV-2819

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2024;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 19 avril 2024;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Divers;
 - 5.1. Transfert d'un quai et d'une passerelle du lac Turgeon au lac des Deux Montagnes;
 - 5.2. Autorisation à la production d'un plan de mesures d'urgence lors de sinistres et de la mise en commun des ressources avec la Localité de Valcanton;
 - 5.3. Lettre d'appui pour la protection d'un esker situé sur un chemin d'accès d'un chantier LTUR;
 - 5.4. Autorisation donnée à la firme d'experts de Nexx Énergie afin de poser un diagnostic sur le système de chauffage de l'édifice municipal de la Localité de Villebois;
6. Période de questions;
7. Clôture de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2024

V-478-LV-2820

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ARIANE MARQUIS-VÉZINA, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ROGER DICKEY, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2024 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 19 avril 2024

V-478-LV-2821

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements à effectuer, les comptes fournisseurs et les paies au 19 avril 2024 de la Localité de Villebois pour un montant total de 109 241,50 \$ tel qu'il appert et étant plus amplement décrits à la liste au 19 avril 2024.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Caroline Chrétien
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Dépôt du bordereau de correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Divers

5.1. Transfert d'un quai et d'une passerelle du lac Turgeon au lac des Deux Montagnes

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration du Mont Fenouillet à cheval a un projet de développement et d'accès au lac des Deux Montagnes situé dans la Localité de Villebois;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Villebois détient un quai et une passerelle qui sont présentement inutilisés depuis quelques années au lac Turgeon;

CONSIDÉRANT QU'une demande, par écrit, a été faite auprès du conseil municipal de la Localité de Villebois afin de pouvoir utiliser un des deux quais ainsi que la passerelle inutilisée au lac Turgeon pour son projet;



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE l'organisme du Mont Fenouillet à cheval s'engage à effectuer les réparations nécessaires, la mise et la sortie de l'eau pour durant toute la période où installations seront disponibles au lac des Deux Montagnes;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Villebois ne désire plus investir pour la réfection éventuelle de ces équipements inutilisés.

V-478-LV-2822

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la proposition du Mont Fenouillet à cheval d'utiliser le quai ainsi que la passerelle pour son projet d'accès au lac des Deux Montagnes;

DE TRANSFÉRER la responsabilité de l'entretien, l'entrée et la sortie à l'eau des équipements au Mont Fenouillet à cheval, dès qu'il sera opportun de le faire, sans demander de ressources matérielles et/ou humaines à la Localité de Villebois pour effectuer les tâches mentionnées dans le présent paragraphe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. Autorisation à la production d'un plan de mesures d'urgence lors de sinistre et de la mise en commun des ressources avec la Localité de Valcanton

CONSIDÉRANT QU'il est obligatoire que chaque municipalité du Québec détienne son plan de mesures d'urgence valide;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Villebois et la Localité de Valcanton sont des localités mitoyennes et qu'elles doivent faire face sensiblement aux mêmes enjeux quant à la sécurité de ses citoyens et de son territoire et qu'elles utilisent les mêmes services d'urgence et de gestion de crise;

CONSIDÉRANT QUE les deux (2) localités ont un effectif réduit de personnel en administration, en gestion et en communication et que ce sont les officières municipales qui doivent de préparer le plan d'urgence;

V-478-LV-2823

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière de la Localité de Villebois, M^{me} Caroline Chrétien, à travailler à la production d'un plan de mesures d'urgence lors de sinistre ainsi qu'à la mise en commun des ressources avec la secrétaire-trésorière de la Localité de Valcanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

5.3. Lettre d'appui pour la protection d'un esker situé sur un chemin d'accès d'un chantier LTUR

CONSIDÉRANT QUE le GREIBJ – Localité de Villebois a reçu une lettre d'une citoyenne, M^{me} Caroline Dickey, lui demandant une lettre d'appui concernant la préservation d'un esker sur le territoire de notre localité;

CONSIDÉRANT QUE l'esker en question fournit en eau potable les puits des résidents du 4^e et 5^e Rang Est de la localité ainsi que le puit du réseau d'aqueduc de la Localité de Villebois;

CONSIDÉRANT QUE cette possibilité de destruction d'un esker inquiète grandement les membres du conseil municipal de la Localité de Villebois et qu'ils sont conscients du problème qu'elle pourrait engendrer.

V-478-LV-2824

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

D'APPUYER les démarches de M^{me} Caroline Dickey afin de préserver l'esker situé sur un chemin d'accès menant à un chantier LTUR;

DE RÉDIGER une lettre d'appui de la part du conseil municipal en indiquant les préoccupations de celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. Autorisation donnée à la firme d'experts de Nexx Énergie afin de poser un diagnostic sur le système de chauffage de l'édifice municipal de la Localité de Villebois

CONSIDÉRANT les problèmes de chauffage majeurs vécus dans les locaux de l'édifice municipal de la Localité de Villebois depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QU'une partie du système de chauffage actuel est désuet et qu'il est de plus en plus difficile de trouver des entreprises compétentes pour en faire la réparation;

CONSIDÉRANT la venue, dans la région, d'une firme d'experts capable dont la pratique est d'analyser et de poser des diagnostics sur les systèmes de chauffage.

V-478-LV-2825

SUR PROPOSITION DE M. ROGER DICKEY, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

DE MANDATER la firme d'experts de Nexx Énergie à analyser, poser son diagnostic et fournir des solutions quant aux problèmes rencontrés avec le système de chauffage du GREIBJ – Localité de Villebois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Période de questions

Quatre (4) personnes ont assisté à la séance du conseil et les questions posées portaient sur les sujets suivants :

- Installation d'une thermopompe dans le local du Cercle des Fermières de Villebois;
- Discussion sur l'arrivée du compostage dans la Localité de Villebois.

7. Clôture de la séance

V-478-LV-2826

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 15 h 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Président

Secrétaire

Madame Nancy Guyon
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL
